

N°	MOIS	ANNEE
02	JUILLET	2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI**

L'an Deux mille vingt-deux, le 12 juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil-le-Roi.

Étaient présents : M JONIEC, MME JONIEC, M BERTHON, M CAPELLE, M JAMOT, MR DE LA ROCHE, MME COURREGÉ, MME MURET, MME CLEMENCE, MME GIMENO, M BLONDEAU

Était absente excusée: Mme SCHMIT a donné pouvoir à Mme CHAVILLON

Étaient absentes : Mme PATIN, Mme GADRAS

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	12	Date de la convocation	5 juillet 2022
Nombre de membres votants	13	Date de l'affichage	5 juillet 2022

OBJET : AUTORISATION DONNEE A MADAME LE MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION POUR LA REALISATION DE SERVICES ENTRE SEINE YVELINES NUMERIQUE ET LA COMMUNE D'AUTEUIL LE ROI POUR DES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Vu le Code général des collectivités territoriales
Vu la réunion de présentation du budget le 24 mars 2022
Vu le vote du budget primitif 2022 le 31 mars 2022

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer la Convention de services entre Seine Yvelines Numérique et la commune d'Auteuil Le Roi pour des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **13 voix POUR** autorise Madame le Maire à signer cette convention

Dit que la délibération sera envoyée à Madame la Sous-Préfète de Rambouillet et à Monsieur le Président de Seine et Yvelines Numérique

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON